

Les Check-lists :

Des check-lists seront validées lors de votre prise en charge, au bloc opératoire, en radiologie interventionnelle, en Endoscopie... et un dossier médical et administratif unique regroupera vos différents séjours au sein de nos Etablissements.

LA CELLULE D'IDENTITOVIGILANCE

Notre mission est de veiller au bon fonctionnement des contrôles d'identité.

À propos de nous

Nous sommes une cellule stratégique, interne ayant en charge la définition de la politique identité ainsi que sa mise en œuvre.

Nos membres sont :

- ◇ Un Chef de projet Identitovigilance
- ◇ Le Président de la Conférence Médicale d'Etablissement (CME)
- ◇ Un membre du Département d'Information Médicale (D.I.M)
- ◇ Des Cadres de Santé
- ◇ Des représentants des Services Administratifs
- ◇ Des représentants du Service Qualité

Ils se réunissent tous les trimestres.

122 avenue du Docteur Maurice Donat
BP 1250 - 06254 MOUGINS CEDEX

E.mail : communication.mougins@tzanck.org

Tél : 04. 97. 16. 68. 00

Visitez notre site internet :
www.tzanck.org/mougins/

Twitter : @ATzanckMougins



A l'Hôpital Privé, Votre Identité,



c'est votre Sécurité

GUIDE PRATIQUE DE L'IDENTITOVIGILANCE

CETTES CHECK-LIST N'EST PAS EXHAUSTIVE ET CE N'EST QU'UNE LISTE D'ÉLÉMENTS CLÉS ET NON D'ÉTAPES. CE DOCUMENT NE REMPLACE PAS LES PROCÉDURES EN VIGUEUR. IL EST À CONSULTER EN COMPLÉMENT DES PROCÉDURES EN VIGUEUR. IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ EN L'ABSENCE DE LA PROCÉDURE EN VIGUEUR. IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ EN L'ABSENCE DE LA PROCÉDURE EN VIGUEUR. IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ EN L'ABSENCE DE LA PROCÉDURE EN VIGUEUR.

A l'Hôpital Privé, votre Identité, c'est votre Sécurité

Présentez-nous une pièce d'identité...



Qu'est ce que l'identitovigilance ?

C'est un système de surveillance et de gestion des risques et des erreurs liés à l'identification des patients à toutes les étapes de la prise en charge.

Notre objectif est de sécuriser toutes les étapes de votre prise en charge.

En effet, l'identitovigilance est une des priorités de notre établissement. C'est un enjeu majeur pour la continuité et la sécurité des soins, compte tenu des risques d'erreurs potentiellement graves liées à une mauvaise identification d'un patient.

A chaque étape de prise en charge, les professionnels vous demanderont de décliner votre identité.

Comment pouvez-vous y contribuer ?

Pour votre sécurité,
votre dossier médical
doit être bien identifié.

Une erreur au moment de sa
création peut entraîner des
conséquences

C'est pourquoi nous vous
demandons, au moment de
votre admission de nous fournir
un justificatif d'identité officiel

Ainsi nous aurons l'assurance
de fiabiliser votre identité



Les justificatifs d'identité officiels :

- La carte d'identité
- Le passeport



Les documents de couverture sociale (carte vitale) ne sont pas suffisants, car ils n'utilisent pas toujours les éléments de l'état civil qui restent notre référence en matière d'identification.

Notre organisation permet de fiabiliser votre
identification durant tout votre parcours de soins.

Quels sont les moyens mis en place pour assurer votre sécurité ?



Le Bracelet d'identification :

Pour votre sécurité nous avons mis en place le bracelet personnalisé. N'hésitez pas à en demander un nouveau si vous voyez une erreur ou si il est illisible.

Outre ces différents contrôles, nous vous mettrons un bracelet d'identité que vous porterez jusqu'à la sortie.

Les Formations des personnels :

Les personnels de l'accueil administratif et les professionnels de santé sont formés à la prévention et à la surveillance des éventuelles erreurs d'identification.

Ils mettent en oeuvre des procédures de contrôle de l'identité, qui sera vérifiée plusieurs fois tout au long de votre séjour.

Puis-je avoir votre
nom, prénom, date de
naissance ?
S'il vous plaît.



DUPONT Marcel
13/06/1951

